

95 | **MONTMAGNY** Incontournable dans le Val-d'Oise pour l'exécution d'une peine de travail d'intérêt général, la structure étend son champ d'activité en proposant aux « invisibles » des contrats d'engagement jeune.

La ferme de la Butte-Pinson renforce son aide aux jeunes en réinsertion

Frédéric Naizot

ON LES APPELLE les « invisibles », plus techniquement les Neet (pour « Not in Education, Employment or Training »). Ce sont ces jeunes perdus de vue par l'Éducation nationale ou les dispositifs d'insertion. Ils réapparaissent souvent à la faveur d'un travail d'intérêt général (TIG) effectué après une décision de justice. La ferme pédagogique de la Butte-Pinson, à Montmagny, qui accueille une dizaine de TIG chaque jour, intègre à partir de ce lundi le programme du Contrat d'engagement jeune (CEJ) dans le but de les relancer vers l'insertion.

« Parmi les jeunes devant effectuer des TIG que nous accueillons, environ 70 % sont des Neet. Ils se cherchent, sans pouvoir suivre une formation », confie Julien Boucher, qui dirige les lieux gérés par l'association Espoir CDFJ. « Le CEJ sera un outil supplémentaire pour faire un travail qualitatif. Ici, nous sommes près des gens qui sont les plus éloignés de l'emploi. Pour ces jeunes qui sont juste allés un peu en primaire et au collège, il fallait qu'on soit plus efficace. »

Un programme de quinze à vingt heures par semaine

Un jeune qui signe ce contrat bénéficie d'un accompagnement par un conseiller dédié tout au long de son parcours, qui peut durer de six à douze mois et d'un programme in-



tensif de quinze à vingt heures par semaine. Il bénéficie d'une allocation pouvant aller jusqu'à 520 € par mois.

« Nous avons pu lancer cette année une dizaine de CEJ en lien avec les missions locales, poursuit Julien Boucher. J'ai en mémoire l'exemple d'un jeune, traumatisé par les confinements, qui était resté deux ans chez lui. Il est venu chez nous, a effectué un service civique

puis un CEJ... Ici, il s'est réconcilié avec les gens, a retrouvé une vie sociale. »

Comme lui, Cheick*, 19 ans, originaire de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), découvre à la Butte-Pinson la permaculture et les animaux lors de son TIG, à la suite d'une condamnation alors qu'il était mineur. Hip-hop, un des ânes de la ferme, refuse de quitter son enclos. « C'est le plus capri-

Montmagny, le 26 décembre. La ferme de la Butte-Pinson, gérée par l'association Espoir CDFJ, accueille des jeunes qui ont besoin de se relancer dans la vie.

cieux, sourit le jeune homme. Tout cela, je ne connaissais pas. Au début, je pensais que cela allait être plus la galère. Ici, ils mettent à l'aise mais aussi directement dans le bain ! »

Il fait partie de ces invisibles que la ferme est bien placée pour repérer. « J'ai arrêté l'école en seconde, ce n'était pas fait pour moi... L'idée de refaire une formation, cela revient. Mais pas être assis toute la journée. Je voudrais faire quelque chose de mes mains. Je n'ai pas encore trouvé quoi, mais ça va venir... », assure-t-il.

Créer les conditions d'un retour à l'emploi

C'est la pause à Montmagny autour d'un café. Une pancarte rappelle les horaires stricts, de 10 h à 11 heures. « Et sans ouvrir le nez sur le portable », rappelle Julien Boucher aux TIG, qui travaillent avec des stagiaires et des services civiques, dans une exigence de mixité. Madeleine, éducatrice spécialisée chargée du pôle justice à la ferme, recherche

Cette année, elle va atteindre 14 500 heures pour 215 TIG (123 provenant du Val-d'Oise, des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis).

« Il y a eu une baisse de 30 % des TIG en France due au développement du bracelet comme alternative à l'incarcération, ajoute Julien Boucher. Le TIG, on sait que cela marche et que cela ne coûte pas cher. Il faut poursuivre l'effort pour trouver des structures comme la nôtre, aider notre projet à essaimer. Il est possible de décliner notre modèle, développer le milieu ouvert. »

Un délai moyen d'exécution des TIG de quatorze mois

Pour convaincre les mairies, les associations ou les entreprises d'accueillir des personnes condamnées à des TIG, le tribunal judiciaire de Pontoise a lancé la première fabrique du TIG. « Le service pénitentiaire d'insertion et de prévention (Spip) souhaite investir le champ culturel », indique la présidence du tribunal.

Il s'agit aussi de combler certains manques, « comme sur les secteurs de Sarcelles et d'Argenteuil qui sont sous-représentés ». Dans le département, cinquante structures sont habilitées et permettent l'accueil de 358 mesures de TIG par an (39 pour les mineurs, 319 pour les majeurs) indique le tribunal.

Un nombre souvent jugé insuffisant. « Le délai moyen d'exécution est de quatorze mois dans le Val-d'Oise », indique le tribunal, le délai légal pour le réaliser étant de dix-huit mois. « Ce délai résulte du nombre de mesures prononcées par rapport au nombre de places », confie le tribunal, qui précise qu'il existe un circuit prioritaire pour certains profils comme les auteurs de violences conjugales, les TIG prononcés dans le cadre d'un sursis probatoire, les urgences...

Au 30 mai dernier, 712 mesures comprenant un TIG devaient être exécutées dans le Val-d'Oise, 70 étant en attente d'affectation sur un poste. À cette même date, 105 mesures se sont déroulées avec incident et ont fait l'objet d'une procédure devant le juge de l'application des peines (JAP) pour une éventuelle incarcération.

*Le prénom a été changé.

Le Parisien

Rendez-vous du **2 au 6 janvier** sur le **stand Le Parisien** de 09h00 à 20h00 dans votre magasin Auchan Supermarché. De **nombreux avantages** et **surprises** vous y attendent...

Auchan
supermarché

27-29 AV CHARLES DE GAULE
95380 LOUVRES



Le CEJ sera un outil supplémentaire pour faire un travail qualitatif

Julien Boucher, qui dirige la ferme pédagogique